

Édito

Le projet de démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire, porté personnellement par le président Macron, ne concerne pas que les élèves et les personnels des lycées professionnels.

En prenant appui sur Carole Grandjean, ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous la double tutelle du ministère de l'Éducation et du Travail, il veut s'attaquer aux objectifs émancipateurs de cette voie de formation. Il justifie sa réforme par un *a priori* idéologique : l'entreprise formerait mieux que les lycées professionnels. En fait, son but est d'orienter de force les élèves vers les besoins immédiats de main-d'œuvre des entreprises locales. Pour ce faire, il veut augmenter de 50% le temps, déjà considérable, que les élèves passent en entreprise au détriment des heures d'enseignement professionnel et général.

La création d'une « demi-journée Avenir » en 5^e, dévolue aux entreprises, trouve sa cohérence : effectuer un calibrage, dès 12 ans, entre ceux-celles qui poursuivront leurs études et ceux-celles qui iront au travail dès la fin du collège. La réforme du collège qui s'annonce s'inscrira fatalement dans cette logique de tri social pour se mettre en conformité avec ce qui a été fait pour le lycée général et technologique. Pour la CGT Éduc'action, c'est inacceptable !

Dans le cadre d'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, c'est l'ensemble du système scolaire qui doit rester au service des élèves et non du monde économique. Maintenir la voie professionnelle dans l'Éducation nationale est donc bel et bien un enjeu de société !

Le mardi 18 octobre, la mobilisation doit être massive et ne peut pas reposer que sur les seul-es PLP :

- ◆ parce qu'on ne peut pas laisser se transformer une grande partie de la jeunesse issue des milieux populaires en salarié-es « low cost » ;
- ◆ parce que les suppressions de postes d'enseignant-es engendreront des suppressions de postes pour tous les autres personnels ;
- ◆ parce que l'attaque sur le statut des PLP préfigure celle qui ne manquera pas de se produire sur le statut des certifié-es et des agrégé-es ;
- ◆ parce que la CGT Éduc'action porte un autre projet d'École et de société qui vise à donner à chacun-e les moyens de son émancipation.

La CGT Éduc'action et sa confédération appellent l'ensemble des salarié-es à se mobiliser le mardi 18 octobre avec l'intersyndicale de la voie professionnelle. Cette journée doit être le point d'appui à la construction d'une mobilisation qui doit aboutir au retrait de cette contre-réforme.